

Aux membres de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia

Appel de candidatures

Le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia a récemment adopté un profil collectif enrichi et déterminé des cibles de compétence et de représentativité de ses membres. Cette démarche permet à la Caisse de faire un appel de candidatures en fonction de critères précis afin d'enrichir la composition de son conseil.

En préparation de la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu le 30 avril 2019, le conseil d'administration lance dès maintenant un appel de candidatures en vue de pourvoir 4 postes d'administrateur¹. Les candidats doivent être membres de plein droit de la Caisse à la date de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres candidats répondant à l'un ou l'autre des critères suivants :

- détenir des compétences en « droit / déontologie » et en « éducation ». Dans son profil collectif, le conseil d'administration souhaite que tous les candidats aient la compétence « base en technologie de l'information et communications » afin d'avoir accès à la formation, aux outils et à la documentation pertinente;
- candidatures féminines afin de tendre vers la parité au conseil;

Pour connaître les conditions d'éligibilité, consultez la Trousse d'information pour les candidats à la fonction d'administrateur accessible sur le site Internet de la Caisse à l'adresse suivante : desjardins.com/caissevalleedelamatapedia.

Vous pourrez également obtenir le formulaire d'avis de candidature, dont l'usage est obligatoire en vous présentant dans un établissement de la Caisse ou en contactant Mme Lise Deraps à lise.deraps@desjardins.com ou Mme Isabelle Paquin à isabelle.paquin@desjardins.com. La date limite pour déposer votre candidature est le 12 février 2019 à 17 h. Prenez note que votre candidature ne pourra être acceptée après ce délai.

Veuillez transmettre votre formulaire d'avis de candidature à : Mme Lise Deraps à lise.deraps@desjardins.com ou Mme Isabelle Paquin à isabelle.paquin@desjardins.com.

Gilles Michaud
Président du conseil d'administration

¹ Ce nombre pourrait être différent si une modification au *Règlement intérieur de la caisse* (RIC) était proposée par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserves de son adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.